

Les crédits

maîtres de leur destinée. Ils établissent eux-mêmes l'ordre de leurs travaux.

J'espère que le comité permanent examinera très bientôt les nouvelles mesures législatives concernant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. C'est à la Chambre de décider si ces mesures législatives seront renvoyées à un comité législatif spécial ou au comité permanent. Je préférerais, quant à moi, le comité permanent, n'étant pas de ceux qui raffolent des comités législatifs, cela dit en passant, monsieur le Président. Le projet de loi devrait être présenté à la Chambre d'ici quatre à cinq semaines. On voit donc que le gouvernement réagit ici de façon très concrète.

En outre, je peux dire à la députée qu'à la suite de la décision concernant le barrage sur l'Oldman, même si je crois que le gouvernement de l'Alberta a demandé la permission d'interjeter appel devant la Cour suprême, on n'a pris, à ma connaissance, aucune décision au sujet de cette demande. Cependant, en supposant que la décision Oldman soit maintenue, je sais pertinemment que les fonctionnaires du ministère procèdent à un examen très approfondi de tous les projets fédéraux dont nous sommes chargés afin de déterminer les conséquences de la décision en question sur nos projets en cours. Le gouvernement fédéral est très actif en ce moment ainsi que le ministère. En même temps qu'il établit le cadre nécessaire aux consultations au sujet du Plan vert, il poursuit d'autres activités.

Par exemple, le conseil des ministres a annoncé la semaine dernière dans *Globe 90* la réduction des emballages de 50 p. 100 avant la fin de la décennie. Il y a une réunion très importante qui va avoir lieu à Londres en juin et qui concerne l'augmentation de la liste des CFC du Protocole de Montréal, ce qui est d'une importance vitale.

Mme Catterall: Où le Canada occupe une position moins importante que la Communauté européenne.

M. Clark (Brandon—Souris): Je pense que nous jouons un rôle très important en ce qui concerne le Protocole de Montréal parce que nous nous sommes déjà engagés. Bien que le processus ne soit pas en place, nous avons compris que, en tant que membre du monde industriel, nous avons l'obligation financière d'aider les pays en voie de développement par des transferts de technologie, ou par tout autre moyen, pour leur permettre de veiller à ce que les émissions de CFC soient en fait

pratiquement supprimées avant la fin de la décennie. On est en train de prendre une série de mesures. Ce qui a été publié hier constitue une partie très importante de tout l'ensemble.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des commentaires est maintenant terminée. Reprenons le débat. La parole est au député de Windsor—Sainte-Claire.

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Tout à l'heure, monsieur le Président, mon collègue le député de Chambly a déclaré que le ministre de l'Environnement, au demeurant un homme bon et sincère, se trouve en très mauvaise compagnie.

À mon avis, si nous nous trouvons dans cette situation presque ridicule, c'est que les députés ministériels n'ont pas su fournir au ministre l'appui dont il avait besoin en élaborant une stratégie environnementale comme celle que nous étions en droit d'espérer. Nous nous retrouvons devant un document dont nous pourrions dire, pour employer un lien commun qu'il comporte des imperfections fatales mortelles, mais en fait sa structure n'a pas la substance suffisante pour en comporter. C'est un document incomplet. Il ne constitue pas même l'amorce d'une stratégie. En fait, vu toutes les ressources dont dispose le gouvernement, et qui auraient dû être mises à la disposition du ministre, vu le caractère urgent de ce problème, ce document intitulé le Plan vert et qui résume le plan d'action fédéral, s'il avait été élaboré par des associations bénévoles, aurait été d'une qualité bien supérieure à présenter aux Canadiens, même dans le contexte de cette consultation, car il aurait comporté de la substance.

Nombreux sont ceux qui ont allégué que, du moins dans une large mesure, des réponses avaient été fournies à un grand nombre des questions posées. Mais certaines de ces questions sont si ridicules qu'aucune personne sensée ne se serait donné la peine de les poser.

Permettez-moi de vous fournir un exemple, monsieur le Président. Je tiens à ce que vous m'écoutez avec attention, car il ne s'agit pas de nuances qui justifieraient par exemple la question: le Canada doit-il s'imposer des limites d'émissions de gaz à effet de serre? Le doit-il ou ne le doit-il pas? Devrions-nous laisser l'atmosphère se réchauffer au cours des deux ou trois prochaines décennies? Voulons-nous ces variations considérables du temps et du climat que nous prédisent tous ceux qui étudient l'atmosphère de la terre? Je ne pense pas qu'il y